

**Cher séminaire, ...  
mais c'est le Conseil Régional qui paie !**

Ce dernier vient d'accorder « *une subvention de 40 000 €, correspondant à 64 % d'une dépense subventionnable de 62.080 € TTC* » à la **Fédération des Travailleurs de la Métallurgie (FTM-CGT)** pour l'organisation d'un **séminaire le 16 mai 2008** dans le cadre de son 38<sup>ème</sup> Congrès à la Cité des Congrès de Lyon.